

Etude d'évaluation du SAGE du bassin de l'Ouche



- 1 Le périmètre et les enjeux du SAGE
- 2 Les objectifs de l'évaluation
- 3 La méthodologie et l'équipe
- 4 Les modalités d'organisation de l'étude

Notre organisation




sce
Aménagement & environnement

Le croisement des cultures de l'urbanisme et du paysage, de l'ingénierie des infrastructures et de l'environnement.




creocean
Environnement & océanographie

L'expertise scientifique au service des territoires littoraux et de l'océanographie.




groupehuit
Développement urbain

Le conseil en développement urbain dans les pays du sud.



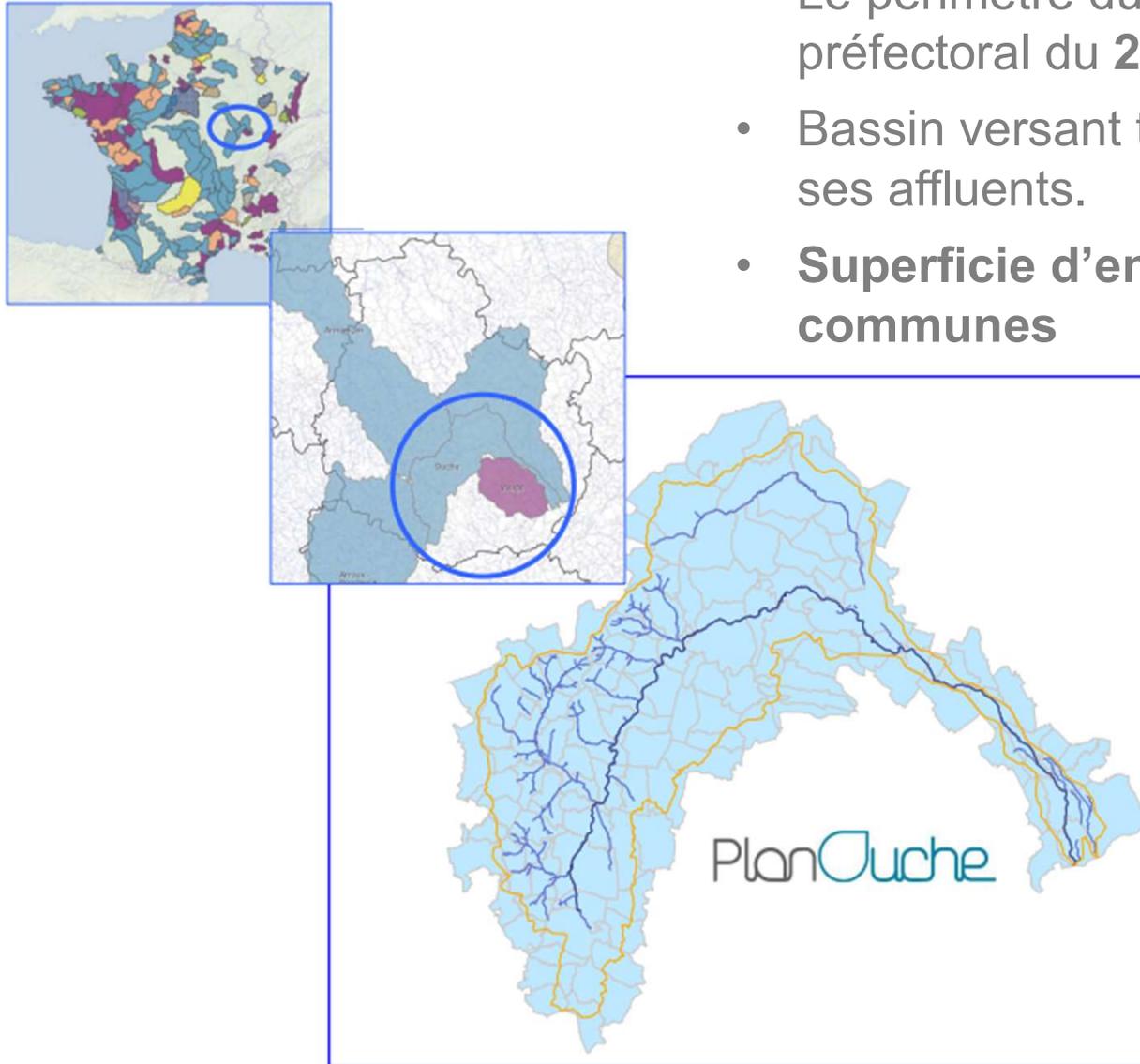

naomis
Systèmes d'information

Le croisement de l'expertise numérique et des compétences métiers de Keran.

1. Le périmètre du SAGE

Fondements et enjeux

Le périmètre du SAGE



- Le périmètre du SAGE a été défini par arrêté préfectoral du **27 novembre 2006**.
- Bassin versant topographique de l'Ouche et de ses affluents.
- **Superficie d'environ 916 km² et concerne 127 communes**



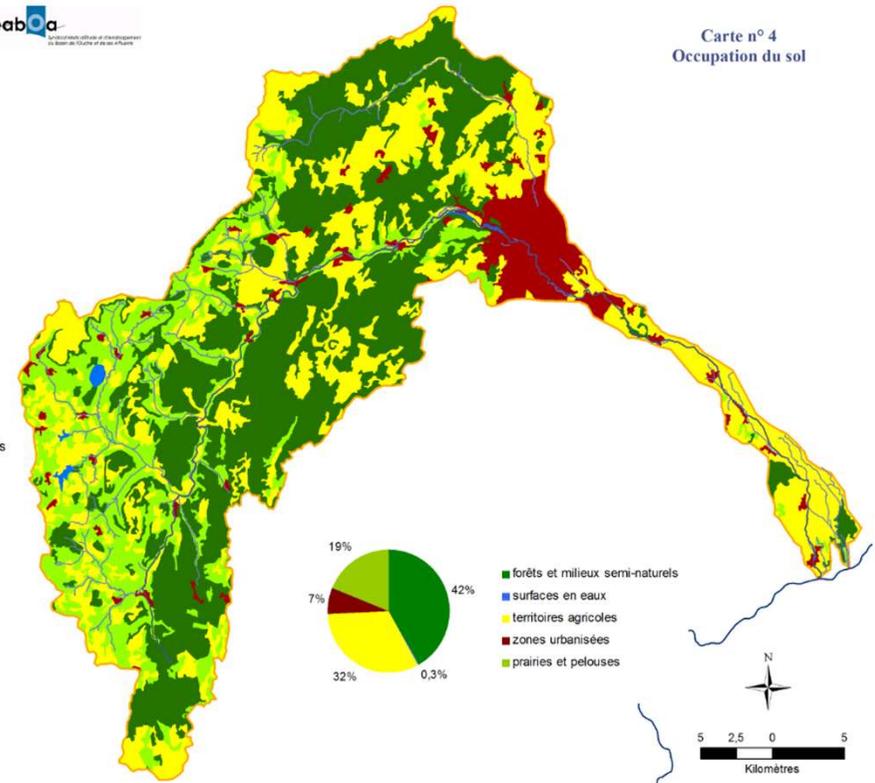
Le périmètre du SAGE

- 13 masses d'eau superficielles et 6 masses d'eau souterraines
- **10 CC - 1 CA - 1 métropole**
- **7 intercommunalités** compétentes en eau et assainissement autres que les EPCI
- Des **activités industrielles** et commerciales dans et autour de la métropole dijonnaise
- Des **activités agricoles** réparties entre grandes cultures (plaine dijonnaise) et élevage (bassin amont, vallée de l'Ouche et de la Vandenesse)

PlanOuche
j'aime ma rivière, je la protège

Smeab
Syndicat de gestion et d'aménagement
du Bassin de l'Ouche et de la Plaine

Carte n° 4
Occupation du sol



Les fondements du SAGE

Un déséquilibre
quantitatif avéré



Classement en zone
de répartition des eaux
le 8 février 2010

Zone en déficit
quantitatif par le
SDAGE 2010 – 2015

Des inondations



Versants à forte pentes
et vallées étroites à
l'amont, l'urbanisation

Des ressources
vulnérables



Les pollutions
domestiques,
industrielles, agricoles



Les enjeux du SAGE

- Le SAGE a été approuvé le **13 décembre 2013**
- 5 enjeux majeurs du SAGE

1. Retour à l'équilibre quantitatif

2. Gestion des inondations

3. Atteinte du bon état des masses d'eau

4. Atteinte du bon état écologique des milieux

5. Organiser l'aménagement du territoire autour de la ressource en eau

2. Les objectifs de l'évaluation

Avec l'entrée en vigueur du nouveau SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée 2022 – 2027, il est nécessaire de :

- Intégrer la **question climatique** et les zones de sauvegarde des ressources stratégiques (SDAGE 2022-2027)
- D'évaluer le **niveau de prise en compte du SAGE** dans les documents d'urbanisme
- De déterminer **les effets** constatés du SAGE
- D'évaluer la **gouvernance** et **l'animation** du SAGE
- **Perspectives** : nécessité de révision du SAGE ?

L'évaluation d'une politique publique

Ses fondements

« La société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration »

(article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789)

Une définition officielle de l'évaluation :

« L'évaluation d'une politique publique a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre (décret n°98-1048 du 18 novembre 1998)

Evaluer... mais pourquoi ?

Pour comprendre

Evaluer pour comprendre le fonctionnement, l'élaboration, les actions mises en œuvre

Pour rendre compte

Evaluer pour rendre compte des efforts fournis et des résultats des actions

Pour apprécier

Evaluer pour estimer et apprécier la valeur de la politique / du programme d'actions

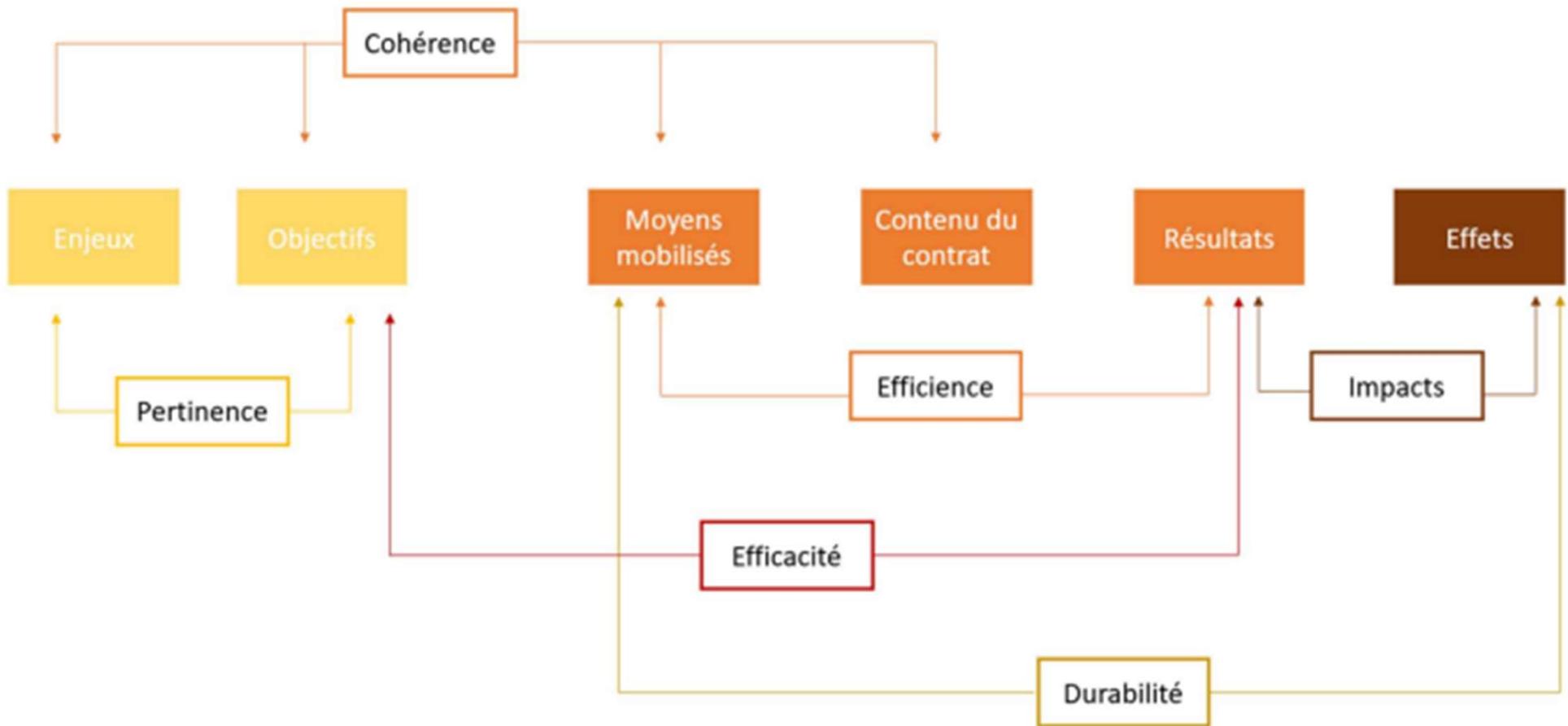
Pour partager

Evaluer pour partager, (re) mobiliser et rebondir

Pour améliorer

Evaluer pour permettre une amélioration continue de la procédure

Qu'est-ce qu'on évalue ?



Le bilan évaluation doit permettre de :

- Identifier les **facteurs de réussite** ou les **difficultés rencontrées** afin de transmettre l'historique des contrats et d'en tirer partie
- **Partager** des objectifs, des résultats et consolider des acquis
- **Préparer collectivement l'avenir** : doit-on poursuivre les démarches ? Sous la même forme? Comment tendre vers un projet renouvelé encore plus efficace pour préserver les milieux naturels sur le territoire ?
- **Recueillir les attentes** des parties prenantes et identifier les nouveaux défis à relever

Vos avis sur la mise en œuvre du SAGE et vos attentes sur l'étude bilan ...

[Lien sondage : graphes](#)

Temps d'échanges

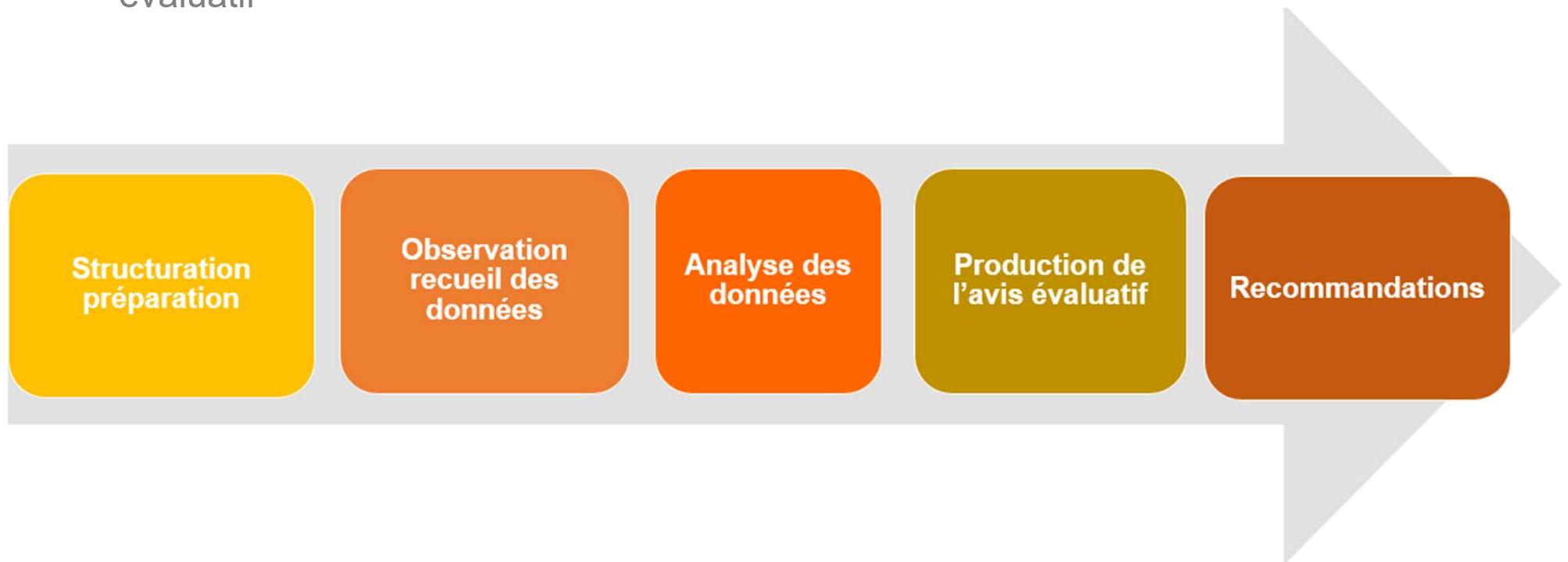
3. La méthodologie

Les étapes



Les différentes étapes de l'évaluation

- Une démarche progressive et coconstruite
- Conduisant à la formulation d'une appréciation étayée et partagée : le jugement évaluatif

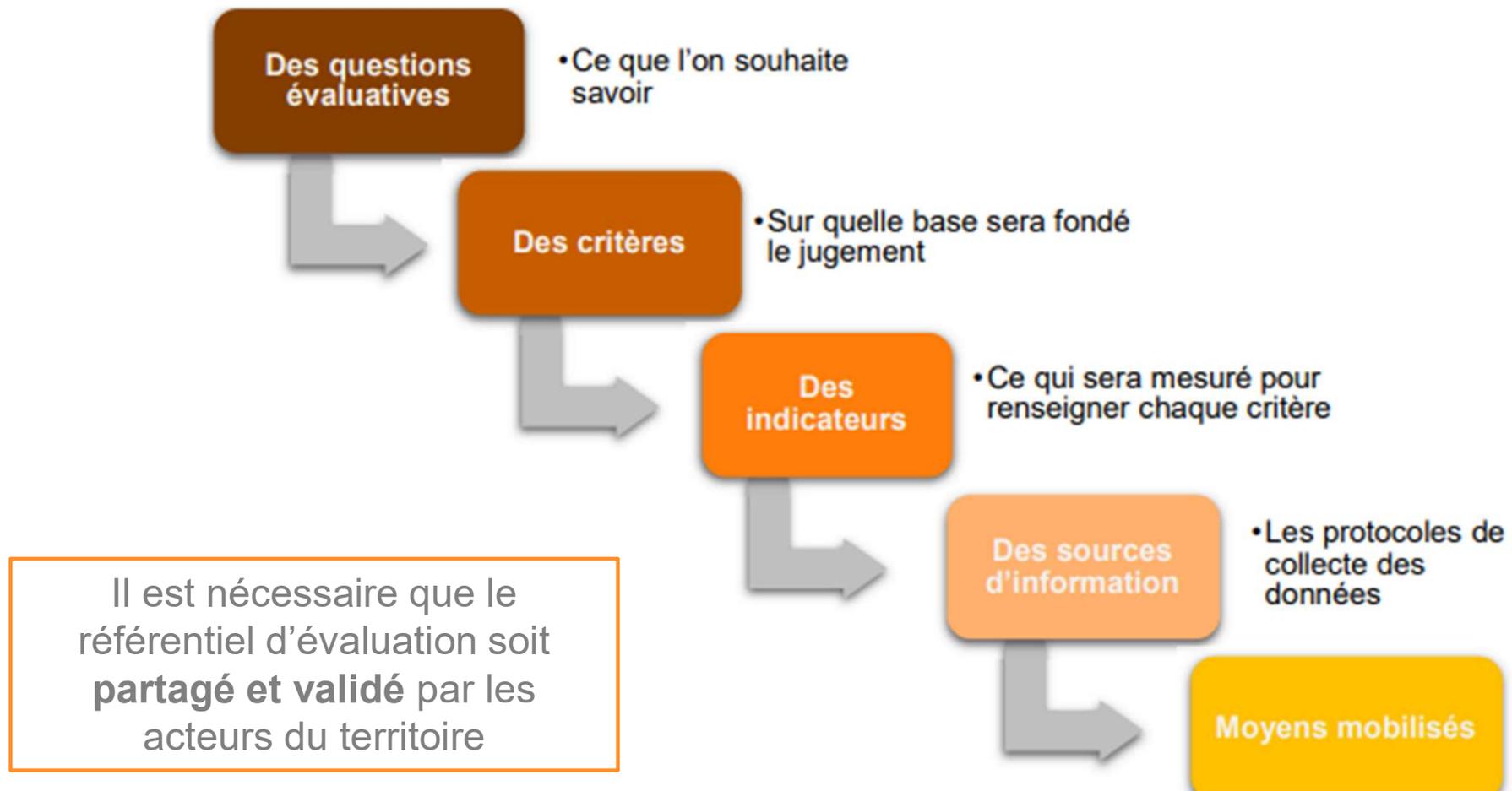


Le référentiel d'évaluation ou la grille de questionnements évaluatifs

- Il s'agit du fil conducteur de l'évaluation qui permet de focaliser l'évaluation sur les aspects considérés comme prioritaires ou les plus utiles :
 - Des questions évaluatives (ce que l'on souhaite savoir) ;
 - Des critères (sur quelle base sera fondé le jugement) ;
 - Des indicateurs (ce qui sera mesuré pour renseigner chaque critère) ;
- Sélectionner des questions évaluatives en utilisant une **méthode adaptée** et des **outils de collecte spécifiques**
- Analyser les données au regard de critères connus à l'avance



Le référentiel d'évaluation ou la grille de questionnements évaluatifs



3. La méthodologie

Questions évaluatives



Thèmes

**Pertinence du
SAGE**

Question évaluative

Q1 – Dans quelle mesure le SAGE est-il un outil de planification pertinent pour répondre aux enjeux « eaux » du bassin versant de l'Ouche ?

Critères

- **Pertinence des objectifs définis dans le SAGE vis-à-vis des enjeux du territoire :**
 - en 2013
 - actuellement
- **Pertinence de la démarche à l'échelle du territoire :** La plus-value du SAGE ?
- **Accessibilité, connaissance, pertinence contenu pour la planification territoriale :**
 - Prise en main par les acteurs du territoire
 - Suivi du règlement et des orientations de planification territoriale

Thèmes

Les effets du
SAGE

Question évaluative

Q2 – Dans quelle mesure les actions du SAGE sont-elles mises en œuvre et produisent-elles les effets escomptés pour atteindre les objectifs fixés par la CLE et répondre aux enjeux du BV ?

Critères

- **Cohérence interne :**
 - Les actions du SAGE vis-à-vis des objectifs
 - Le périmètre d'application du SAGE (BV de l'Ouche)
 -
- **Cohérence externe :** prise en compte des enjeux/objectifs du SAGE dans les plans et programme du BV depuis 2013
- **Effets des actions sur les 5 enjeux**
- **Perception des acteurs sur l'amélioration de l'état du BV sur les 5 enjeux du SAGE**
- Bilan technique* sur l'amélioration de l'état du BV : focus sur l'enjeu 1, traitement à minima des autres enjeux
(* sur la base des données bibliographiques disponibles)

Thèmes

La gouvernance et le portage

Question évaluative

Q3 – Dans quelle mesure la gouvernance, le portage de la démarche par la CLE et l'animation technique ont-ils contribué à la bonne mise en œuvre des actions et à la bonne association des acteurs?

Critères

- Fonctionnement des instances de gouvernance (rôle et mission, fréquence de réunion, taux de participation, mode de décision) et satisfaction des acteurs
- Représentativité des acteurs (notamment de l'aménagement) dans les instances
- Perception des actions de communication :
 - Qualité sur le fond et la forme
 - Eventuels déficit et / ou attentes
- La qualité de l'animation et des outils de travail internes

Temps d'échanges

3. La méthodologie

Déroulement de l'étude



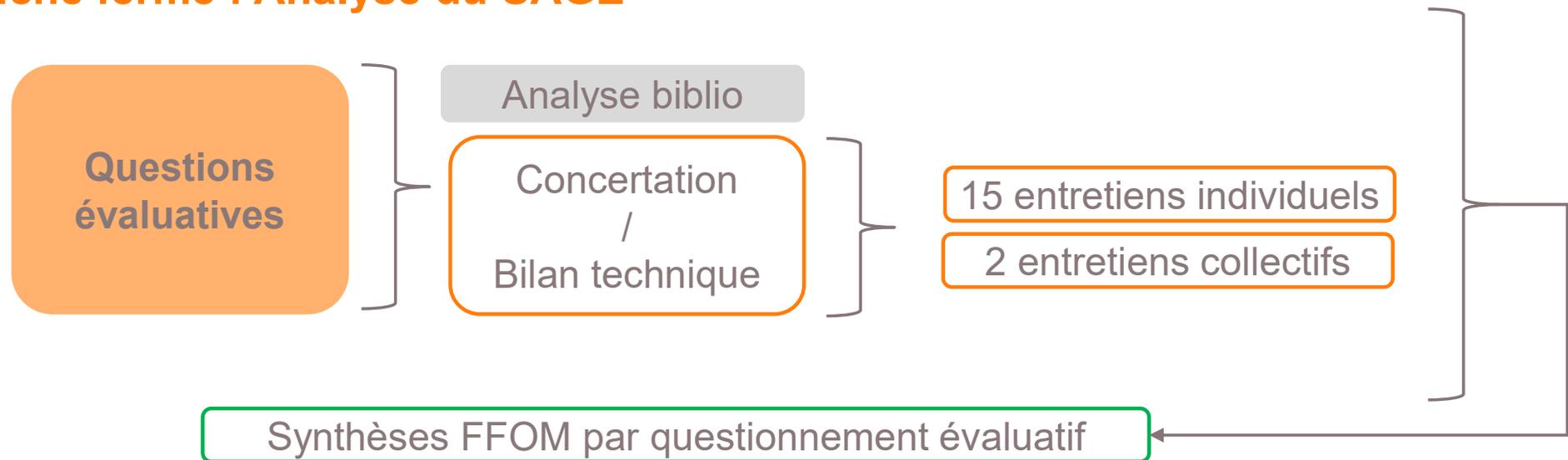
Phase 1 :
Evaluation du
SAGE en tant
que document
de planification

Phase 2 : Bilan
technique et les
effets du SAGE

Phase 3 :
Evaluation de
l'animation du
SAGE

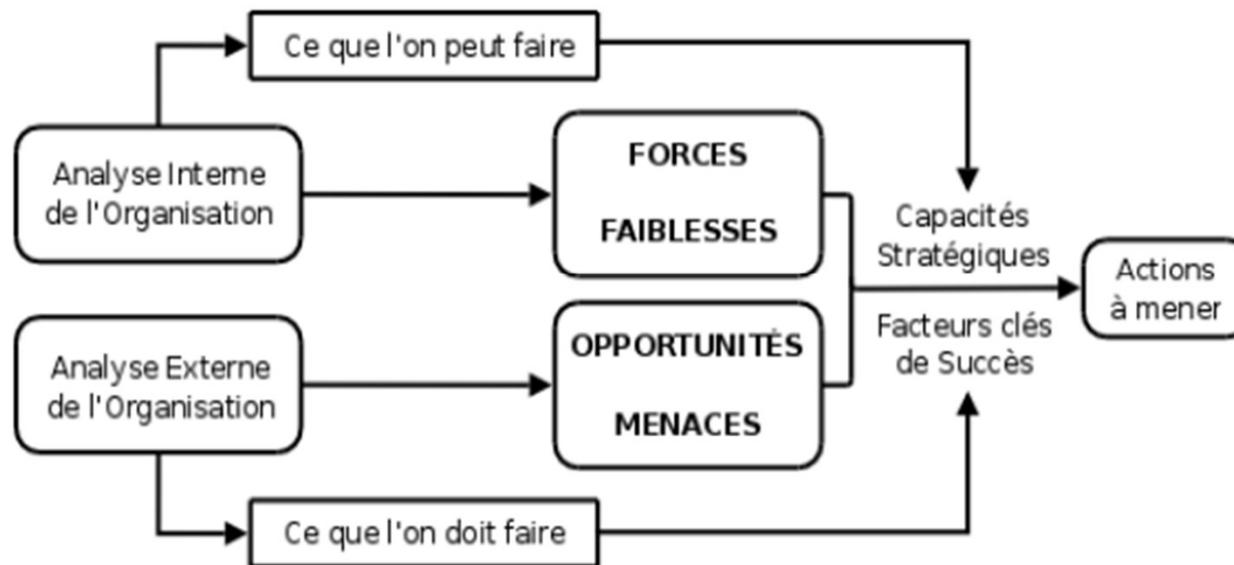
Tranche optionnelle : les perspectives du SAGE

Tranche ferme : Analyse du SAGE



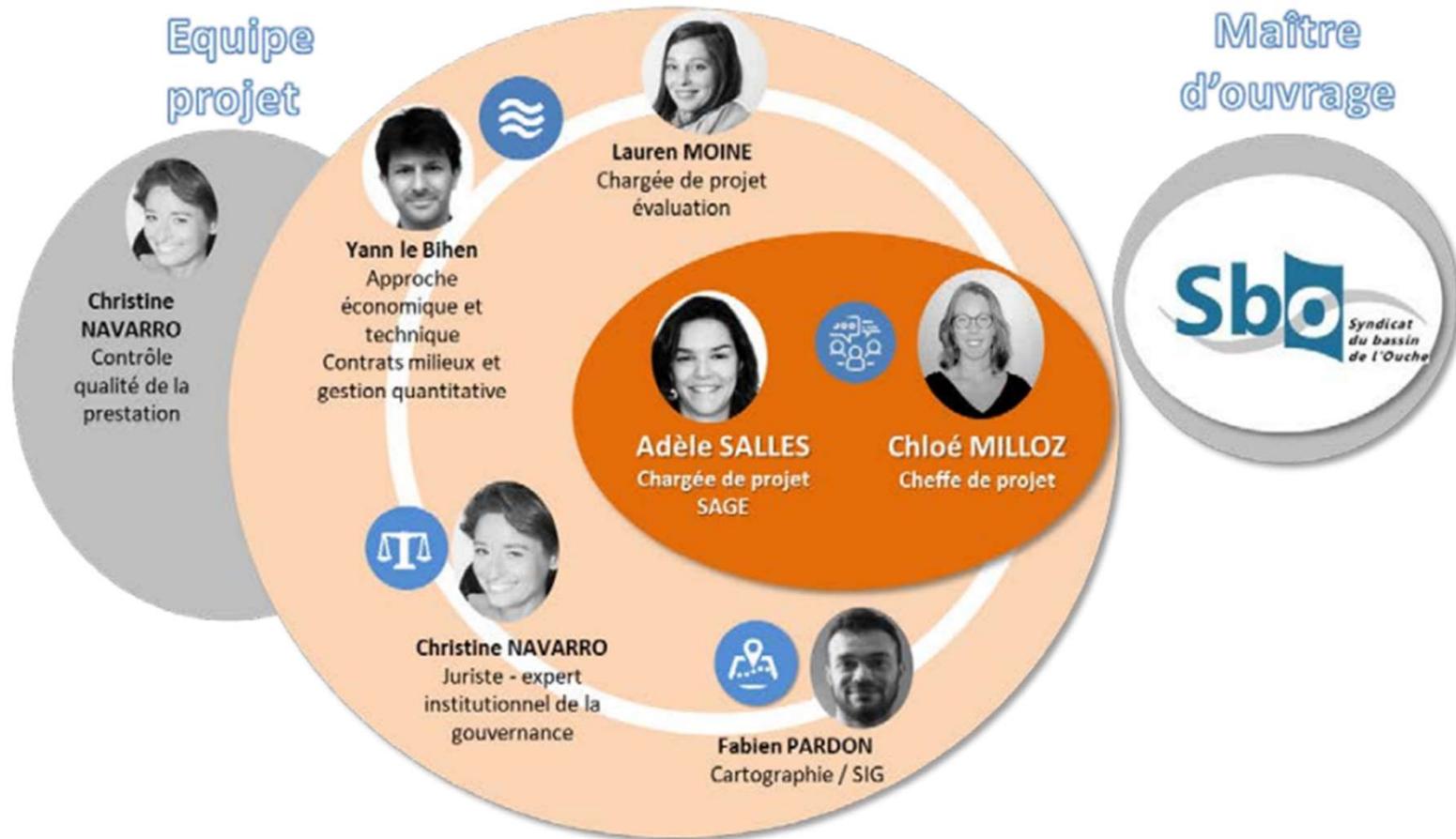
FORCES	FAIBLESSES
<p>Fédérer les acteurs : prise de conscience et solidarité entre aval et amont</p> <p>Faire émerger la problématique eau sur un territoire</p> <p>Structure coordinatrice</p>	<p>Pas de projet territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trop d'études éloignées des préoccupations du terrain - pas d'écoute des acteurs et pas de décision des élus eux-mêmes <p>Manque d'appropriation par les acteurs</p> <p>Fragilité des partenariats</p>
OPPORTUNITES / ELEMENTS FAVORABLES	ELEMENTS DEFAVORABLES
<p>Conscience des acteurs de la nécessité du SAGE sur leur territoire</p> <p>Volonté d'un projet de territoire</p> <p>Volonté de travailler ensemble</p>	<p>Voter contre le SAGE</p> <p>Blocages aigus entre les acteurs du territoire et les services de l'Etat</p>

Tranche optionnelle : les perspectives



- Les axes de révision du SAGE : fonctionnement de la CLE, animation, enjeux
- Les points de mise en compatibilité avec les orientations générales et dispositions du SDAGE 2022-2027
- Les préconisations sur la procédure à poursuivre : modification/révision du SAGE

L'équipe



4. Les modalités d'organisation



Les acteurs interrogés (15 personnes)

	Fonction	Prénom	NOM
1	Président de la CLE Ouche et interCLE	Jean-Patrick	MASSON
2	Ex. président CLE Ouche	Christine	DURNERIN
3	Président du Syndicat des Irriguants	Pascal	CHADOEUF
4	Président fédération de pêche	Jean-Pierre	SONVICO
5	Agence de l'Eau RMC_service interventions territoriales	Pauline	GUYARD
6	DDT 21_MISEN _ Service de l'eau et des risques	Aurélie	GOUDON
		Yann	DUFOUR
	DREAL_Chef du département hydrologie et gestion quantitative	Marc	PHILIPPE
7	Chambre d'Agriculture de Côte d'or_ Chargée de mission environnement	Anne	HERMANT
7 bis	Chambre de commerce et d'industrie 21/71	Philippe	BURTIN
8	UFC que choisir 21	Gérard	CLEMENCIN
9	Vice présidente SBO / vp CLE	Patricia	GOURMAND
10	Vice président SBO / vp CLE	Jean-Pierre	PERROT
11	Vice président CLE	Antoine	HOAREAU
12	Vice président SBO / ex vp CLE	Luc	JOLIET
13	Chargé de mission SAGE	Pascal	VIART
14	Directrice SBO	Laure	BEJOT
15	Chargé de mission Contrat Bassin	Lisa	LARGERON

2 ateliers de concertation avec les acteurs du BV

- Fin Septembre : Sur la thématique enjeu 1: gestion quantitative
- 2^e atelier : date et contenu à définir en fonction des entretiens acteurs clés

2 COPIL

- Focus sur le bilan de l'enjeu 1
- Evaluation finale du SAGE

Le calendrier

	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	jan.23	fev.23
Tranche ferme : Evaluation et bilan technique									
Réunion de lancement -COPIL									
Note de cadrage									
Evaluation du SAGE									
Bilan technique enjeu 1	 								
Bilan technique autres enjeux									
Evaluation de l'animation du SAGE									
Tranche optionnelle : perspectives									
Perspectives									
COPIL									
Livrables									
COPIL									
Entretiens									

Chloé MILLOZ

Responsable du pôle Environnement de
Lyon

chloe.milloz@sce.fr

SCE

4 rue Viviani

CS 26220

44262 Nantes Cedex 2

Tel : +33 (0)2 51 17 29 29